



## Les risques chimiques – 3 Heures

### PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne pouvant être confronté aux risques .  
**Aucun pré requis**

### OBJECTIFS

- Être sensibilisé aux risques liés à la manipulation, au stockage des produits chimiques et aux moyens de prévention adaptés.
- Acquérir les techniques opérationnelles d'intervention en cas d'incident ou accident avec des produits chimiques.
- Être capable d'utiliser et de comprendre une FDS

### CONTENUS DE LA FORMATION

- Comprendre les données techniques, les étiquettes
- La FDS (Fiche de Données de Sécurité)
- Identifier les risques encourus et choisir les moyens de prévention adaptés, selon les produits ou familles de produits.
- Sélectionner l'équipement de protection individuelle, approprié aux risques présents.
- Mettre en œuvre la méthodologie d'intervention en cas d'incident ou d'accident.
- Citer les principes réglementaires en matière de stockage de produits chimiques et de formation du personnel.
- Exercices.

#### Synthèse et bilan de la formation

**L'entreprise doit communiquer les fiches « données de sécurité » de l'établissement au formateur 10 jours avant la formation.**

### INFOS PRATIQUES

**REF : C-002**

**Durée : 3h sur ½ journée. Lieu de formation:** Dans vos locaux.

**Nombre de stagiaires :** 1 à 10 maximum (nous contactez pour plus de personnes)

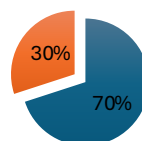
**Intervenant B.F.S :** Sapeur Pompier en activité.



**INTRA**  
**INTER**

### TEMPS

■ THÉORIE  
■ PRATIQUE



### LA RÉGLEMENTATION

**Article R4412-38** du Code du travail:

« L'employeur veille à ce que les travailleurs ainsi que le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou à défaut, les délégués du personnel:

- 1) Reçoivent des informations sous des formes appropriées et périodiquement actualisées sur les agents chimiques dangereux se trouvant sur le lieu de travail, telles que notamment leurs noms, leurs risques pour la santé et la sécurité qu'ils comportent et, le cas échéant, les valeurs limite d'exposition professionnelle et les valeurs limites biologiques qui leur sont applicables.
- 2) Aient accès aux fiches de données de sécurité fournies par le fournisseur des agents chimiques... »  
Se reporter aussi à l'**article R4412-39\*** du Code du travail.

### VALIDATION

Pour les stagiaires ayant suivi intégralement la session de formation, une attestation de formation est délivrée.

**RECYCLAGE TOUS LES 2 ANS**  
Durée du recyclage : 3h (½ jour)

### NOUS CONTACTER :

**30 rue des Clochetières 45170 Neuville Aux Bois**

**TEL : 06.77.01.39.97**

**Mail : bfs45contact@gmail.com**